

Investir en Birmanie : à quels risques ?

SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR INFO-BIRMANIE ET LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Le 26 mars 2014 au Palais du Luxembourg, Paris

Étaient présents : Info- Birmanie, le CCFD-Terre Solidaire, ALTSEAN-Burma, FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme), Movement for Democracy Current Forces, Spirit in Education Movement, Total, Green Lotus, le GRET, Altermondes...

Table ronde n°1 : Droits de l'homme et investissements

o **Debbie STOTHARD** (coordinatrice d'Altsean-Burma et secrétaire générale de la FIDH). Thème de l'intervention : **un investissement responsable en Birmanie est-il possible ? Contexte et enjeux.**

Contexte : En matière de droits de l'homme, peu de choses ont réellement changées depuis 2011. L'accès à la justice a même été rendu plus complexe pour la population birmane, alors que par ailleurs l'article 445 de la Constitution de 2008 légalise l'impunité des militaires.

L'accroissement du PIB de la Birmanie ne s'est pas accompagné d'une réduction de la pauvreté pour la population. La confiscation des terres est une question largement abordée, ainsi que les violations des droits de l'homme qui y sont liées (exemples des États d'Arakan et de Kachin). Ces violences sont mêmes entretenues par le gouvernement, qui a trouvé un moyen de récupérer des territoires pour de grands projets et les proposer aux investisseurs étrangers.

Des investissements risqués : la conférence de l'ASEAN People Forum de mars 2014 a rassemblé plus de 3 000 participants, issus de la société civile, des groupes de travailleurs, d'associations locales... Ils ont conclu que de la confiscation des terres et de la corruption étaient les principaux enjeux en Birmanie.

Un environnement incertain : Les entreprises qui souhaitent investir en Birmanie doivent être particulièrement attentives aux droits des populations locales. Les entreprises étrangères, et d'autant plus les PME, ne peuvent pas être assurées que leur contrat soit honoré en intégralité par le gouvernement.

o **Projection du film « Dans l'ombre de la montagne qui n'est plus », Info-Birmanie** : Une illustration de la situation autour de la mine de Letpadaung à travers les témoignages des villageois.

o **Ko Zarni**, activiste birman depuis 1988, porte-parole de l'association Movement For Democracy Current Forces et responsable des relations internationales du Cooperative Comitte for Trade Unions, ancien prisonnier. **Les principaux risques liés aux investissements et leur impact sur les populations locales.**

La Birmanie fait face à plusieurs enjeux majeurs qui peuvent être un frein à l'assurance d'investissement durable : la confiscation des terres ; le droit du travail ; l'omnipotence des cronies et des militaires ; un cadre légal répressif ; le travail des enfants. En agissant sur ces enjeux on peut alors créer un environnement sain et favorable aux investissements. Pour investir dans l'avenir de la Birmanie, il faut que le pays investisse dans l'éducation et la santé.

Les conflits liés aux territoires et à la confiscation de terres sont aussi liés aux minorités ethniques. Pour le moment, le gouvernement ne semble pas prêt à leur résolution (instrumentalisation des violences à l'encontre des musulmans en 2012).

Table ronde n°2 : Bonne pratiques et dispositif pour un investissement responsable

o **Antonio MANGANELLA**, chargé de plaidoyer RSE au CCFD – Terre Solidaire. **Quels dispositifs pour un investissement responsable et mise en place d'une stratégie RSE ?**

Contexte : multiplication des Investissements directs à l'étranger (IDE), mais ces investissements ne sont pas synonymes de recettes fiscales car les entreprises ne payent pas les taxes. Les Zones économiques spéciales (ZES) ont augmenté de 3 000% au cours des vingt dernières années.

La situation semble encore incertaine : un cadre légal hypothétique ; une forte corruption ; l'emprise militaire sur l'économie.

De nombreux acteurs de la scène internationale (ONG internationales, UE,...) ont demandé au gouvernement de mettre en œuvre des réformes pour améliorer cette situation. Les entreprises qui investissent en Birmanie doivent générer des retombées économiques et sociales positives pour les populations locales.

o **Ratawit OUAPRACHANON**, coordinateur de l'ONG Spirit in Education Movement. **L'exemple d'un investissement thaïlandais : la Zone Économique Spéciale de Dawei.**

Le projet : plus de 200km² de surface, un port en eau profonde, 50 milliards US\$ d'investissement, une aciérie, une usine pétrochimique, une centrale thermique (charbon), une raffinerie, un chantier naval...

Les impacts du projet : pollution de l'air et de l'eau, déchets, menace pour la biodiversité, confiscation de terres, déplacement de 19 villages...

Les recommandations : Il faut assurer le respect des droits des populations ; initier plus de transparence dans les projets tels que Dawei ; procéder à des consultations locales en amont du chantier ; suivre la voie du développement durable ; promouvoir l'écotourisme. Pour développer la région de Dawei d'autres activités génératrices de revenus sont possibles comme par exemple : le caoutchouc, les fruits de mer ou encore l'agro-écologie.

o **D. STOTHARD**. **Les propositions de la société civile pour la mise en place des bonnes pratiques.**

Le gouvernement birman souhaite rejoindre le groupe de l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), ce qui aura pour effet de booster l'afflux d'investissement vers le pays. Mais, il faut avoir conscience que ce statut ne résoudra pas les problèmes liés aux droits de l'homme.

Lacune : il n'existe pas de cadre contraignant pour les entreprises. En effet, rien n'oblige les entreprises à suivre les recommandations de l'OCDE, de l'UE ou des organisations internationales.

Propositions : Permettre l'action en justice pour les salarié birmanes auprès des tribunaux des pays d'origine des entreprises (comme cela est possible en Thaïlande), dès lors que la justice birmane n'est pas encore libre d'accès.

Pour mettre en place une politique de développement durable, il faut un changement important dans le cadre législatif birman. Mais aussi, que les entreprises travaillent en partenariat avec la société civile. Les États, et l'État français notamment, doivent faire pression sur le gouvernement birman pour la mise en place d'une RSE.

Pour l'instant, très peu de mesures incitent les gouvernements ou les entreprises à généraliser la RSE. Les investissements affluent vers la Birmanie, ce qui n'encourage pas le gouvernement à se réformer.